

REVÊTEMENTS DE SOLS EN PVC

PRÉSENTATION

Cette consultation portait sur les revêtements de sols en PVC en lés et en dalles, ainsi que pour marches d'escalier.

La sélection de ces produits s'est effectuée par type de revêtements selon les appellations des normes.

Les produits proposés appartiennent aux types de revêtements suivants :

- revêtements homogènes et hétérogènes à base de PVC,
- revêtements à base de PVC sur mousse,
- revêtements à base de PVC avec support à base de liège,
- revêtements à base de PVC expansé,
- dalles semi-flexibles à base de PVC,
- revêtements à base de PVC pour marches d'escalier en maçonnerie.

L'éventail ainsi couvert devrait permettre de satisfaire à la plupart des besoins, aussi bien en ce qui concerne les critères techniques (présentation en lés ou dalles, performances) que les aspects esthétiques et les conditions économiques.

NORMALISATION ET CERTIFICATION

Les revêtements de sols en PVC doivent être conformes aux normes en vigueur et notamment :

- NF EN 685 – Revêtements de sol résilients – Classification.
- NF EN 649 – Revêtements de sol résilients – Revêtements de sol homogènes et hétérogènes à base de polychlorure de vinyle – Spécifications.
- NF EN 650 – Revêtements de sol résilients – Revêtements de sol à base de polychlorure de vinyle sur support de jute ou de polyester ou sur support de polyester avec envers en polychlorure de vinyle – Spécifications.
- NF EN 651 – Revêtements de sol résilients – Revêtements de sol à base de polychlorure de vinyle sur mousse – Spécifications.
- NF EN 652 – Revêtements de sol résilients – Revêtements de sol à base de polychlorure de vinyle avec support à base de liège – Spécifications.
- NF EN 653 – Revêtements de sol résilients – Revêtements de sol à base de polychlorure de vinyle expansé – Spécifications.
- NF EN 654 – Revêtements de sol résilients – Dalles semi-flexibles à base de polychlorure de vinyle – Spécifications.
- NF EN 655 – Revêtements de sol résilients – Dalles d'aggloméré de liège avec

couche d'usure à base de polychlorure de vinyle – Spécifications.

Les revêtements à base de PVC pour marches d'escalier en maçonnerie relèvent de la procédure de l'Avis technique.

Marque NF – Classement UPEC

Les revêtements de sols en PVC font l'objet d'une certification, la Marque NF – Revêtements de sol résilients, associée à la Marque UPEC, désignée sous la forme simplifiée Marque NF-UPEC.

Les revêtements de sols en PVC présentant une isolation acoustique intrinsèque au bruit de choc font également l'objet d'une certification de la caractéristique d'« efficacité acoustique au bruit de choc » et d'une nouvelle caractéristique de « sonorité à la marche », à titre additionnel à la Marque NF-UPEC, complétée dans ce cas par la lettre A+ et désignée sous la forme simplifiée Marque NF-UPEC.A+. Cette certification de la performance acoustique de ces produits fait état d'un indice d'efficacité acoustique ΔL_w en dB conforme aux normes européennes en vigueur utilisées pour l'application de la réglementation acoustique et d'un indice de sonorité à la marche L_{new} également en dB.

Les revêtements de sols en PVC dont l'indice d'efficacité acoustique est supérieur ou égal à 15 dB et celui de sonorité à la marche inférieur à 65 dB font l'objet de cette certification.

La caractéristique de sonorité à la marche s'exprime également selon un classement de A à D, la classe A correspondant à un indice inférieur à 65 dB.

RÉGLEMENTATION ACOUSTIQUE

La Nouvelle Réglementation Acoustique, la NRA, applicable depuis le 1^{er} janvier 1996, a été actualisée par de nouveaux textes réglementaires pour s'adapter aux deux nouvelles normes européennes de méthodes de calcul des indices d'évaluation de la qualité acoustique d'un bâtiment.

Cette nouvelle réglementation acoustique est applicable depuis le 1^{er} janvier 2000.

CRITÈRES DE CHOIX

Les revêtements sélectionnés bénéficient selon leur type de la Marque NF-UPEC ou de la Marque NF-UPEC.A+, pour ceux présentant une isolation acoustique au bruit de choc significative, ou éventuellement de l'enregistrement d'un dossier de demande de la Marque, et ont été retenus après comparaison de différents critères traduisant les exigences des maîtres d'ouvrage.

Performances

• Classement UPEC :

Ce classement permet de caractériser à la fois les exigences relatives à l'utilisation prévisible d'un local et les performances du revêtement de sol mis en place dans ce local. Le classement des locaux est donné par les tableaux en début de chapitre (extraits de la notice du CSTB sur le classement UPEC).

En ce qui concerne les revêtements de sols en PVC :

– **l'indice U** est le plus important car il détermine la résistance à l'usure. Seuls des produits classés au moins U2s ont été retenus. En effet, les revêtements classés U2 ne répondent pas pleinement aux niveaux de qualité et de durabilité souhaités par le jury ;

– **l'indice P**, qui traduit la résistance au poinçonnement, n'a pas été déterminant dans la sélection car tous les produits sont classés P2 ou P3 alors que le classement des locaux des bâtiments d'habitation est au plus P2. De plus les problèmes de poinçonnement parfois constatés en usage réel viennent plus souvent des conditions de mise en œuvre que du produit lui-même ;

– **l'indice E** caractérise le comportement à l'eau et à l'humidité. Les produits sélectionnés sont tous au moins classés E2, ce qui permet leur utilisation dans pratiquement tous les locaux. Certains produits sont classés E3 lorsqu'ils sont posés avec étanchéité en rives et aux pénétrations. Les revêtements en dalles sont généralement classés uniquement E2 et les revêtements en lés sont généralement classés E2 et E3 ;

– **l'indice C** exprime la tenue aux agents chimiques et ne constitue pas un critère de sélection car tous les revêtements sont classés C2, ce qui permet de respec-

REVÊTEMENTS DE SOLS EN PVC	
FABRICANTS : SÉLECTION HABITAT 2011/12	
	Page
• GERFLOR	133
• TARKETT FRANCE	135

REVÊTEMENTS DE SOLS EN PVC

ter les exigences relatives aux locaux. De façon générale les produits retenus à la sélection et classés U2s à la résistance à l'usure sont classés P2 à la résistance au poinçonnement, tandis que ceux classés U3 ou U4 sont classés P3.

Quelques revêtements ont un classement U3 P2, tandis que certains autres revêtements ont un classement U2s P3.

Ces derniers présentent une résistance au poinçonnement élevée pour un usage dans les parties privatives des locaux d'habitation, ce qui leur permet de limiter les problèmes de poinçonnement éventuels dus aux conditions de mise en œuvre parfois non respectées ou d'usage parfois sévères pour ces locaux (déplacement de mobilier lourd sans précautions suffisantes).

• Efficacité acoustique normalisée au bruit de choc ΔL_w :

L'efficacité acoustique traduit la diminution de la transmission des bruits d'impact imputable au revêtement de sol.

La norme européenne NF EN ISO 717-2 relative à la protection contre le bruit de choc définit un indice d'efficacité acoustique ΔL_w , exprimé en dB.

Pour le plancher-type défini dans la norme, qui correspond à une dalle pleine de béton armé de 14 cm d'épaisseur, le niveau de pression acoustique transmis dans le local est :

$$L'_n = 78 \text{ dB} - \Delta L_w$$

La nouvelle réglementation acoustique impose un isolement acoustique tel que le niveau de pression acoustique normalisé ne dépasse pas 58 dB dans les pièces principales d'un logement.

La valeur à obtenir pour l'efficacité acoustique dépend à la fois de la structure du bâtiment et de l'isolement acoustique recherché.

La valeur minimale réglementaire est respectée par la majorité des revêtements de sols en PVC sur mousse.

Les planchers étant de façon générale d'une épaisseur supérieure à celle du plancher-type défini dans la norme, le niveau de pression acoustique transmis dans le local est inférieur à L'_n et diminue de 1 dB pour une augmentation de 1 cm de l'épaisseur du plancher. Cette estimation est valide entre 14 et 22 cm d'épaisseur environ.

Les revêtements de sols en PVC sur mousse permettent donc, sous réserve de vérifier la conformité du système plancher et revêtement à la réglementation acoustique, de la satisfaire.

• Réaction au feu :

La réaction au feu des divers produits n'a pas été considérée comme un critère de choix. Leur classement européen dans le nouveau système des Euroclasses, déterminé selon la norme NF EN 13501-1, est B_{fl}-s1 ou C_{fl}-s1, répondant à l'exigence de classement M3 dans le système français et permettant donc de respecter la réglementation française.

Les performances des divers revêtements de sols sélectionnés sont résumées dans le tableau des caractéristiques techniques.

Entretien

• Pour la résistance à l'abrasion de la couche de surface, les revêtements de sols en PVC sont répartis en quatre groupes :

T : vinyle transparent,
P : vinyle peu ou pas chargé,
M : vinyle moyennement chargé,
F : vinyle fortement chargé.

L'aptitude d'un revêtement, à conserver son aspect initial, augmente dans l'ordre suivant F, M, P, T.

Les produits sélectionnés appartiennent de façon générale au groupe T.

• En ce qui concerne la facilité d'entretien des revêtements de sols en PVC, de nombreux produits parmi ceux présentés à cette sélection sont proposés avec une protection de surface pour faciliter l'entretien. Cette couche de protection de surface est appliquée en fabrication sur la couche de surface du revêtement.

Elle permet de s'affranchir de la mise en émulsion autolustrante avant la mise en trafic, elle facilite l'entretien et elle permet, étant donnée la durabilité de celle-ci, de différer l'application d'émulsion autolustrante.

• Un autre aspect de l'entretien concerne la possibilité de remplacement partiel du revêtement et met donc en évidence l'intérêt que présentent les revêtements en dalles, tout particulièrement en habitat locatif.

Esthétique

Intérêt des gammes de dessins et de couleurs proposés.

Prix

Comparaison des prix pour des revêtements de même type, à caractéristiques et performances équivalentes.

Garantie

Comparaison des conditions de garanties offertes par les différents fabricants.

MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre de ces produits doit être effectuée selon les prescriptions des documents suivants :

- DTU 53.2 (P 62-203) – Travaux de bâtiment – Revêtements de sol PVC collés,
- Guides pour la rénovation des revêtements de sol (Cahier du CSTB 2055 - Janvier 1986),
- Avis technique du CSTB,
- notice de pose du fabricant.

Sur la base du choix d'un revêtement de sol suivant des critères prenant en compte son utilisation future (coïncidence du classement UPEC pour le local et le revêtement, facilité d'entretien adaptée aux contraintes spécifiques, efficacité de l'isolement acoustique aux bruits d'impact, etc.), la majorité des désordres provient de la pose :

- temps de séchage insuffisant du support brut ou de la chape éventuelle, avant la pose du revêtement, ou remontées d'humidité par exemple dans le cas de dallage sur terre-plein,
- préparation insuffisante du support (cohésion et adhérence des enduits de lissage), ou inadaptée (cas de réhabilitation),
- adhésif inadapté ou mal appliqué (dentelure de la spatule trop large),
- absence de traitement des joints pour les revêtements en lés,
- température et/ou humidité relative au moment de la pose trop basses ou trop élevées,
- pose prématurée, trop tôt avant la fin du chantier, d'où une dégradation possible par d'autres corps d'état,
- temps de séchage insuffisant avant la mise en service.

ENTRETIEN

La qualité de l'entretien est déterminante pour la durabilité du revêtement. Les fabricants tiennent en général à la disposition des maîtres d'ouvrage des notices d'entretien qu'il peut être utile de faire connaître aux usagers.

GARANTIE

La garantie est de 2 à 10 ans et couvre, avec des conditions selon les fabricants, le remplacement des produits reconnus défectueux, dans la mesure où ils ont été posés selon les règles de l'Art. 

REVÊTEMENTS DE SOLS EN PVC

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES																							
Fabricant	Produit	Présentation			Type de revêtement				Critères éliminatoires		Performances							Garantie 2 ans et extension de durée avec conditions					
		Lés	Dalles (*) Lames	Marches d'escalier	Rvts homogènes à base de PVC (NF EN 649) (*) ou hétérogènes	Rvts à base de PVC sur mousse (NF EN 651)	Rvts à base de PVC avec support à base de liège (NF EN 652)	Rvts à base de PVC expansé (NF EN 653)	Dalles semi-flexibles à base de PVC (NF EN 654)	Marque NF-UPEC (*) ou demande en cours	Marque NF-UPEC.A+ (*) Avis technique du CSTB (*) ou demande en cours	Classement UPEC				Résistance à l'abrasion			Réaction au feu		Efficacité acoustique - Sonorité à la marche		
												U2s P2 E2/3 C2 (*) U2s P2 E2 C2	U2s P3 E2/3 C2 (*) U2s P3 E2 C2	U3 P2 E2/3 C2 (*) U3 P2 E2 C2	U3 P3 E2/3 C2 (*) U3 P3 E2 C2	U4 P3 E2/3 C2 (*) U4 P3 E2 C2	T = vinyle transparent		P = vinyle peu ou pas chargé	Classement Bfl-s1	Classement Cfl-s1	ΔL _w en dB	Classe A
GERFLOR	TRANSIT 2S2	•				•				•	•				•			•	20	•	•		
	TRANSIT CONTRÔLE 2S2	•				•				•	•				•			•	20	•	•		
	TRANSIT PLUS 2S3	•				•				•	•				•			•	19	•	•		
	TRANSIT PLUS CONTRÔLE 2S3	•				•				•	•				•			•	19	•	•		
	TARALAY INITIAL 33	•				•				•	•			•				•	19	•	•		
	TARALAY INITIAL 43	•				•				•	•			•				•	19	•	•		
	TARASTEP	•		•		•				•	•			•				•	18	•	•		
	TRANSIT XL 2S2	•						•		•	•			•				•	20	•	•		
	TRANSIT TEX	•						•		•	•			•				•	16	•	•		
	TRANSIT TEX PLUS	•						•		•	•			•				•	16	•	•		
	TRANSIDAL 2S2		•			•				•	•			•				•	20	•	•		
	TRANSIDAL PLUS 2S3		•			•						•		•				•	19	•	•		
	TARADAL CONFORT 33		•			•				•	•			•				•	18	•	•		
	TARADAL CONFORT 43		•			•				•	•			•				•	18	•	•		
	SOLILIÈGE PLUS 2S3		•				•			•	•			•				•	16	•	•		
SOLIWOOD PLUS 2S3	•*					•			•	•			•				•	16	•	•			
TARKETT FRANCE	TX LIVING Lé	•				•				•*	•				•			•	20	•	•		
	TX CLASSIC PLUS	•				•				•	•				•			•	17	•	•		
	TX LIVING PLUS Lé	•				•				•*	•				•			•	20	•	•		
	TX ESSENTIAL 3 Lé	•				•				•	•			•				•	19	•	•		
	TX EXCELLENCE 3 Lé	•				•				•	•			•				•	19	•	•		
	TX ESSENTIAL 4 Lé	•				•				•	•			•				•	19	•	•		
	TX EXCELLENCE 4 Lé	•				•				•	•			•				•	19	•	•		
	TX ESCALIER			•		•				•	•			•				•	18	•	•		
	TX CLASSIC	•						•		•	•			•				•	19	•	•		
	TX LIVING Dalle		•			•				•*	•*			•				•	20	•	•		
	TX LIVING PLUS Dalle (Lame)		•(*)			•				•*	•*			•				•	20	•	•		
	TX ESSENTIAL 3 Dalle		•			•				•	•			•				•	19	•	•		
	TX EXCELLENCE 3 Dalle		•			•				•	•			•				•	19	•	•		
	TX ESSENTIAL 4 Dalle		•			•				•	•			•				•	19	•	•		
	TX EXCELLENCE 4 Dalle		•			•				•	•			•				•	19	•	•		

REVÊTEMENTS DE SOLS

Extrait de la notice sur le classement UPEC et le classement UPEC des locaux

(Cahier du CSTB 3509, novembre 2004)

TABLEAU 1 - BÂTIMENTS D'HABITATION (MAISONS INDIVIDUELLES ET APPARTEMENTS)		
Repérage	Locaux : désignation et caractéristiques - Particularités de classement	Classement
I - Pièces principales (pièces sèches) et circulations		
L 1	Si aucun dispositif permanent de protection contre les apports abrasifs ne peut y être prévu, les locaux avec accès direct de l'extérieur sont au minimum classés U ₃ .	
L 2	S'il y a utilisation d'une chaise à roulette dans le local, sans protection particulière du revêtement, alors le local est au moins classé P ₃ .	
L 3	Entrée sans accès direct sur l'extérieur	U _{2S} P ₂ E ₁ C ₀
L 4	Entrée avec accès direct sur l'extérieur (Cf. L 1)	U _{2S} P ₂ E ₁ C ₀
L 5	Toute pièce avec accès sur l'extérieur (Cf. L 1, L 2)	U _{2S} P ₂ E ₁ C ₀
L 6	Séjour, pièce ouvrant sur séjour par une baie libre (Cf. L 2)	U _{2S} P ₂ E ₁ C ₀
L 7	Pièce à usage professionnel	Cf. tableau 2
L 8	Pièce à niveau principal sans accès sur l'extérieur (Cf. L 2)	U _{2S} P ₂ E ₁ C ₀
L 9	Chambre sans accès sur l'extérieur (Cf. L 2)	U ₂ P ₂ E ₁ C ₀
L 10	Dégagement, circulation intérieure au logement	U _{2S} P ₂ E ₁ C ₀
L 11	Escalier	U _{2S} P ₂ E ₁ C ₀
II - Pièces de service (pièces humides ou pièces d'eau)		
L 12	Cuisine, buanderie, coin cuisine attenant à un séjour	U _{2S} P ₃ E ₂ C ₂ Nota 1
L 13	Salle d'eau ou de bains, douche, WC	U _{2S} P ₂ E ₂ C ₁
L 14	Balcon, loggia, terrasse	U ₃ P ₃ E ₃ C ₂
L 15	Terrasse privative à rez-de-jardin	U _{3S} P ₃ E ₃ C ₂
III - Parties communes		
L 16	Hall d'entrée de moins de 25 logements hors zone d'accès sur extérieur	U _{3S} P ₃ E ₁ C ₀
L 17	Zone d'entrée, accès sur extérieur de L 16	U ₄ P ₃ E ₂ C ₁
L 18	Hall d'entrée desservant au moins 25 logements y compris zone d'accès direct sur extérieur	U ₄ P ₃ E ₂ C ₁
L 19	Coursive fermée entre immeubles	U ₄ P ₃ E ₂ C ₁
L 20	Couloirs, escaliers et paliers d'étages (ou ascenseur) de moins de 25 logements	U ₃ P ₂ E ₁ C ₀
L 21	Couloirs, escaliers et paliers d'étages (ou ascenseur) pour au moins 25 logements	U _{3S} P ₂ E ₁ C ₀
IV - Locaux de service et annexes		
L 22	Local de réception vide ordures, poubelles Local pour vélos, 2 roues, poussettes	U ₄ P ₄ E ₃ C ₂
V - Zones extérieures		
L 23	Seuil d'entrée	U ₄ P ₃ E ₃ C ₁
L 24	Coursive ouverte, terrasse, escalier	U ₄ P ₃ E ₃ C ₂

Nota 1 : compte tenu de l'expérience acquise, il s'avère qu'un carreau U₃ est nécessaire

TABLEAU 2 - BÂTIMENTS CIVILS ET ADMINISTRATIFS, PUBLICS ET PRIVÉS		
Repérage	Locaux : désignation et caractéristiques - Particularités de classement	Classement
B 1	S'il y a utilisation d'une chaise à roulette dans le local, sans protection particulière du revêtement, alors le local est au moins classé P ₃ .	
I - Locaux d'activités		
B 2	Plateau recouvert avant cloisonnement, bureau paysager non cloisonné, bureau collectif	U ₃ P ₃ E ₁ C ₀
B 3	Bureau individuel	U _{2S} P ₃ E ₁ C ₀ Nota 1
B 4	Salle de conférences, salle de réunion	U ₃ P ₂ E ₁ C ₀
B 5	Bibliothèque (salle de lecture)	U ₃ P ₂ E ₁ C ₀
B 6	Salle publique de réunion (exemple : salle du conseil) La tenue à la cigarette est une donnée essentielle pour ces locaux.	U _{3S} P ₃ E ₁ C ₁ Nota 2
B 7	Salle publique de réunion avec accès sur l'extérieur	U _{3S} P ₃ E ₂ C ₁
B 8	Foyer de jeunes - Salle polyvalente (exemple : salle des fêtes d'une mairie) La tenue à la cigarette est une donnée essentielle pour ces locaux.	U _{3S} P ₃ E ₂ C ₁
B 9	Musée, salle d'exposition ; hors hall de réception du public (Cf. B 12 ou B 13)	U _{3S} P ₃ E ₁ C ₀
B 10	Lieu de culte ; hors zone d'accès direct de l'extérieur et allée principale	U ₃ P ₂ E ₁ C ₀
II - Hall de réception du public et zones de distribution		
B 11	Zone d'accès direct de l'extérieur et allée principale de B 10	U _{3S} P ₃ E ₂ C ₁
B 12	Hall de réception du public avec trafic important y compris paliers d'ascenseur au rez-de-chaussée et zone d'accès direct de l'extérieur	U ₄ P ₃ E ₂ C ₁
B 13	Hall de réception du public avec trafic modéré et paliers d'ascenseur au rez-de-chaussée	U _{3S} P ₃ E ₂ C ₁ Nota 2
B 14	Couloirs, dégagements, circulations (sauf circulation dans une zone de locaux techniques)	U _{3S} P ₃ E ₁ C ₀
B 15	Escaliers, y compris paliers	U _{3S} P ₃ E ₁ C ₀
III - Locaux annexes et petits locaux techniques, y compris zones de distribution		
B 16	Archives, locaux de classement sans trafic d'engins lourds tels que transpalettes	U ₃ P ₃ E ₁ C ₀
B 17	Sanitaires	U ₃ P ₂ E ₂ C ₁
B 18	Reprographie sans trafic d'engins lourds tels que transpalettes	U ₃ P ₃ E ₂ C ₃
B 19	Locaux d'informatique	U ₃ P ₃ E ₁ C ₀
IV - Restaurant d'entreprise		
B 20	Cafeteria, salle à manger, sauf la zone du comptoir de distribution	U _{3S} P ₃ E ₁ C ₁
B 21	Comptoir de distribution	U ₄ P ₃ E ₂ C ₂
B 22	Cuisine collective et annexes	U ₄ P _{4S} E ₃ C ₂
B 23	Local de réchauffage des plats sans zone de lavage	U ₄ P ₃ E ₂ C ₂
B 24	Local de réchauffage des plats avec zone de lavage	U ₄ P ₄ E ₃ C ₂ Nota 3

Nota 1 : compte tenu de l'expérience acquise, il s'avère qu'en céramique, un carreau U₃ est nécessaire

Nota 2 : selon l'expérience acquise, un revêtement plastique U₃ convient

Nota 3 : lorsque traités en carreaux céramiques, ces locaux nécessitent l'utilisation de carreaux P₄₊

LES REVÊTEMENTS DE SOLS PVC ET LA HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Informations émanant des documents de présentation et de synthèse des Fiches de Données Environnementales et Sanitaires du SFEC⁽¹⁾.

Sols Pvc^{PRO} : la signature des fabricants qui s'engagent

Les fabricants français de revêtements de sols PVC à destination des professionnels du bâtiment, Bonar Floors, Forbo Sarlino, Gerflor, Sathis et Tarkett Bâtiment sont réunis sous la signature commune Sols Pvc^{PRO} depuis plusieurs années pour mettre en avant les valeurs partagées pas toutes les marques et notamment leur engagement environnemental.

La réponse des sols PVC à la démarche HQE®

La démarche Haute Qualité Environnementale HQE® est une méthode destinée à aider le maître d'ouvrage à maîtriser les impacts du bâtiment sur l'environnement extérieur et à créer un environnement intérieur sain et confortable.

Pour cela, elle invite le maître d'ouvrage à travailler sur 14 exigences environnementales, dénommées « cibles », et à en choisir certaines en priorité.

Les fabricants, regroupés au sein de Sols Pvc^{PRO}, répondent aux critères des 8 cibles qui concernent les revêtements de sols :

- Cible n°2 – Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction
- Cible n°3 – Chantiers à faibles nuisances
- Cible n°8 – Confort hygrothermique

LES 14 CIBLES DE LA DÉMARCHÉ HQE®

MAÎTRISER LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR

ÉCO-CONSTRUCTION

1. Relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat
2. Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction
3. Chantier à faibles nuisances

ÉCO-GESTION

4. Gestion de l'énergie
5. Gestion de l'eau
6. Gestion des déchets d'activités
7. Gestion de l'entretien et de la maintenance

CRÉER UN ENVIRONNEMENT INTÉRIEUR SATISFAISANT

CONFORT

8. Confort hygrométrique
9. Confort acoustique
10. Confort visuel
11. Confort olfactif

SANTÉ

12. Conditions sanitaires des espaces
13. Qualité de l'air
14. Qualité de l'eau

- Cible n°9 – Confort acoustique
- Cible n°10 – Confort visuel
- Cible n°11 – Confort olfactif
- Cible n°12 – Conditions sanitaires des espaces
- Cible n°13 – Qualité de l'air.

Sept FDE&S à disposition

Dans le cadre de la cible n°2 et pour répondre de façon sérieuse et transparente à la Démarche HQE®, les fabricants réunis au sein de Sols Pvc^{PRO} publient 7 FDE&S – Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire :

- PVC sur mousse U3 U4
- PVC sur mousse U2S
- PVC expansé relief
- PVC sur liège
- PVC homogène
- PVC hétérogène compact
- PVC semi-flexible.

Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire

La FDE&S est le document standardisé qui présente la contribution du produit concerné à des impacts environnementaux représentatifs, à la maîtrise des risques sanitaires et à la qualité de vie à l'intérieur du bâtiment.

Le contenu et la présentation du document sont décrits dans la norme Afnor NF P01-010.

Les résultats de la FDE&S prennent en compte toute la durée de vie du produit.

Le rôle principal des FDE&S est de fournir des informations aux maîtres d'ouvrage et aux maîtres d'œuvre qui veulent ajouter des critères de choix environnementaux et sanitaires sur des bases objectives à leurs critères de choix habituels (techniques, esthétiques, économiques).

La FDE&S permet de répondre à différentes cibles de la démarche HQE®. D'abord à la cible n°2, qui impose au maître d'ouvrage d'avoir en sa possession toutes les informations relatives à un produit pour faire un choix documenté et objectif. Mais aussi aux autres cibles concernées par les qualités fonctionnelles des produits.

Le recyclage des revêtements de sols PVC

Dans le cadre de la cible n°3, les fabricants réunis sous la signature ont mis en place une opération pilote de collecte de déchets de pose et de dépose de revêtements de sols PVC.

Sols Pvc^{PRO} reprend les déchets sur les sites des entreprises à partir de 20 tonnes ou bien sans limitation de tonnage dans les centres de tri partenaires de **Nantes, Angers, Rennes, Auxerre et Mont de Marsan**.

Ces déchets sont ensuite recyclés, et selon leur homogénéité, sont réintégrés dans de nouveaux revêtements de sols ou participent à la fabrication d'autres applications (mélange pour route, mâts de drainage...).

⁽¹⁾ SFEC – Syndicat Français des Enducteurs, Calendriers et Fabricants de Revêtements de Sols et Murs.

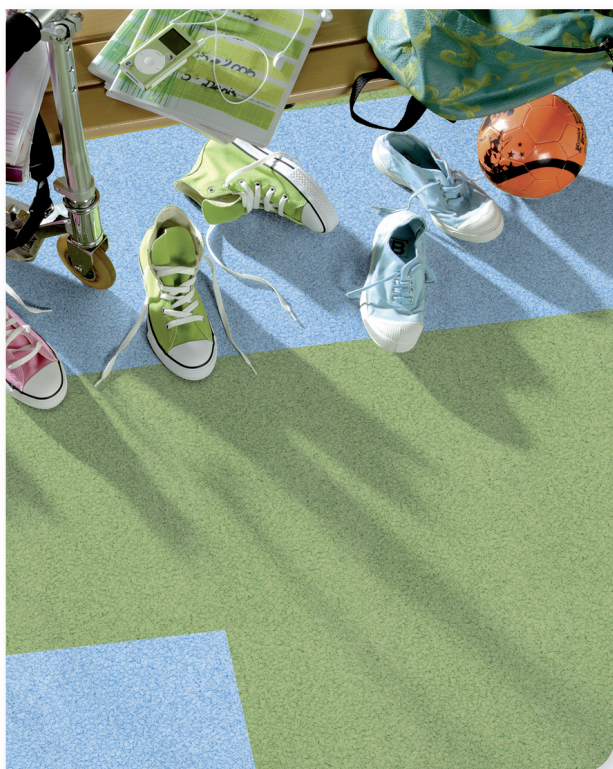
Voir la présentation « LA SÉLECTION ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE » en début de catalogue.



► **TRANSIT PLUS 2S3 Noma Blond**



► **SOLIWOOD PLUS 2S3 Noyer**



► **TARADAL CONFORT 33 et 43**
Empreinte Végétale et Aquatique



► **TRANSIT TEX Country Clair**

Destination

Se reporter au tableau extrait de la notice du CSTB sur le classement UPEC figurant dans l'avant-propos.

Mise en œuvre

Conformément aux normes et DTU en vigueur et notamment le DTU n° 53.2 (P62-203).

Produits**REVÊTEMENTS EN LÉS**

TRANSIT 2S2 – TRANSIT PLUS 2S3
TRANSIT CONTRÔLE 2S2 – TRANSIT PLUS CONTRÔLE 2S3
TARALAY INITIAL 33 et 43
TARASTEP

• Présentation :

Revêtement vinylique sur semelle PVC alvéolaire.
 Revêtement de composition identique pour escalier avec nez de marche nervuré et contrasté.

• Aspect et choix :

Décor imprimé, aspect grainé satiné.
 TRANSIT 2S2 et PLUS 2S3 : 26 dessins, 48 coloris.
 TRANSIT CONTRÔLE 2S2 et PLUS 2S3 : 4 dessins, 6 coloris.
 TARALAY INITIAL 33 et 43 : 3 dessins, 43 coloris.
 TARASTEP : 1 dessin, 7 coloris.

• Caractéristiques spécifiques :

TRANSIT : traitements Sanosol et Gernet Ultra.
 TRANSIT CONTRÔLE : traitements Sanosol et Gernet Contrôle.
 TARALAY INITIAL : traitements Sanosol et Protecscol.
 TARASTEP : traitement Sanosol.
 Traitement Gernet Contrôle : traitement Gernet de protection de surface avec propriétés de résistance au glissement de classe R10 selon la norme DIN 51130.

TRANSIT XL 2S2**• Présentation :**

Revêtement vinylique expansé à relief sur semelle PVC alvéolaire.

• Aspect et choix :

Décor imprimé, aspect grainé satiné à relief lié au décor.
 6 dessins, 10 coloris ; 3 largeurs : 2, 3 et 4 m.

• Caractéristiques spécifiques :

Traitements Sanosol et Gernet Ultra.

TRANSIT TEX – TRANSIT TEX PLUS**• Présentation :**

Revêtement vinylique expansé à relief sur semelle PVC alvéolaire à sous-couche polyester en non-tissé.

• Aspect et choix :

Décor imprimé, aspect grainé satiné à relief lié au décor.
 TRANSIT TEX : 10 dessins, 21 coloris ; 2 largeurs : 2 et 4 m.
 TRANSIT TEX PLUS : 6 dessins, 10 coloris ; 2 largeurs : 2 et 4 m.

• Caractéristiques spécifiques :

Revêtement utilisable en rénovation des sols sur revêtement existant.

Avis Technique du CSTB.

Pose maintenue, soit en périphérie à l'aide d'un ruban adhésif double face ou d'une colle acrylique, soit en plein à l'aide d'un produit de maintien acrylique.

Traitements Sanosol et Gernet Ultra.

REVÊTEMENTS EN DALLES

TRANSIDAL 2S2 – TRANSIDAL PLUS 2S3
TARADAL CONFORT 33 et 43

• Présentation :

Revêtement vinylique sur semelle PVC alvéolaire.

• Aspect et choix :

Décor imprimé, aspect grainé satiné.
 TRANSIDAL 2S2 et PLUS 2S3 : 7 dessins, 29 coloris ; 2 formats dalles : 33 x 33 et 50 x 50 cm.
 TARADAL CONFORT 33 et 43 : 4 dessins, 23 coloris.

• Caractéristiques spécifiques :

TRANSIDAL : traitements Sanosol et Gernet Ultra.
 TARADAL CONFORT : traitements Sanosol et Protecscol.

SOLILIÈGE PLUS 2S3 – SOLIWOOD PLUS 2S3**• Présentation :**

Revêtement vinylique sur semelle PVC-liège.

• Aspect et choix :

Décor imprimé, aspect grainé satiné.
 SOLILIÈGE PLUS 2S3 : 4 dessins, 14 coloris, format dalles.
 SOLIWOOD PLUS 2S3 : 1 dessin, 4 coloris, format lames.

• Caractéristiques spécifiques :

Traitements Sanosol et Gernet Ultra.

SOLIWOOD PLUS : revêtement en lames imitant parquet.

Garantie

Conditions de garantie disponibles sur demande.

Informations générales**• Distribution :**

En direct à l'entreprise de pose ou au maître d'ouvrage à partir de 10 logements ou par un réseau de grossistes indépendants.

• Lieux de fabrication :

Saint-Paul-Trois-Châteaux (26) et Grillon (84).

Caractéristiques techniques

PRODUITS	Dimensions l x L (m)	Classement UPEC	Marque NF-UPEC.A+ ou A.T. CSTB	Revêtement Poids total (g/m²) Épaisseur totale (mm)		Couche de surface Groupe résistance abrasion Épaisseur moyenne (mm)		Réaction au feu Classement P.V. LNE ou P.V. CSTB		Efficacité acoustique ΔL _w en dB	Sonorité à la marche Classe	Traitement protection (1)
REVÊTEMENTS EN LÉS												
REVÊTEMENTS À BASE DE POLYCHLORURE DE VINYLE SUR MOUSSE (NF EN 651)												
TRANSIT 2S2	2 x 30	U2s P2 E2/3 C2	301-046.1_01/11	2085	2,75	T	0,25	Cfl - s1	L120045-5	20	A	Ss+GnU
TRANSIT CONTRÔLE 2S2	2 x 30	U2s P2 E2/3 C2	301-041.1_01/11	2085	2,75	T	0,25	Cfl - s1	L120045-5	20	A	Ss+GnC
TRANSIT PLUS 2S3	2 x 30	U2s P3 E2/3 C2	301-047.1_01/11	2135	2,80	T	0,25	Cfl - s1	L120045-4	19	A	Ss+GnU
TRANSIT PLUS CONTRÔLE 2S3	2 x 30	U2s P3 E2/3 C2	301-040.1_02/11	2135	2,80	T	0,25	Cfl - s1	L120045-4	19	A	Ss+GnC
TARALAY INITIAL 33	2 x 25	U3 P3 E2/3 C2	301-007.1_13/11	2875	3,70	T	0,59	Bfl - s1	G031707-5	19	A	Ss+Ps
TARALAY INITIAL 43	2 x 25	U4 P3 E2/3 C2	301-008.1_13/11	2975	3,80	T	0,65	Bfl - s1	G031707-5	19	A	Ss+Ps
TARASTEP	1,01 x 22	U4 P3 E2 C2	301-023.1_11/11	3340	3,85	T	0,85	Cfl - s1	G031707-29	18	A	Ss
REVÊTEMENTS À BASE DE POLYCHLORURE DE VINYLE EXPANSÉ (NF EN 653)												
TRANSIT XL 2S2	2/3/4 x 25	U2s P2 E2/3 C2	301-035.1_04/11	1750	2,90	T	0,30	Cfl - s1	H080674-13	20	A	Ss+GnU
TRANSIT TEX	2/4 x 25	U2s P2 E1/2 C2	A.T. 12/09-1551	2360	3,10	T	0,35	Cfl - s1	K051361-6	16	A	Ss+GnU
TRANSIT TEX PLUS	2/4 x 20	U2s P3 E1/2 C2	A.T. 12/09-1551*01	3050	3,80	T	0,48	Cfl - s1	K051361-6	16	A	Ss+GnU
REVÊTEMENTS EN DALLES												
REVÊTEMENTS À BASE DE POLYCHLORURE DE VINYLE SUR MOUSSE (NF EN 651)												
TRANSIDAL 2S2	0,33 x 0,33 0,50 x 0,50	U2s P2 E2 C2	301-043.1_02/11	2630	3,35	T	0,25	Cfl - s1	H111204-5	20	A	Ss+GnU
TRANSIDAL PLUS 2S3	0,33 x 0,33 0,50 x 0,50	U2s P3 E2 C2	301-044.1_02/11	2680	3,40	T	0,25	Cfl - s1	H111204-5	19	A	Ss+GnU
TARADAL CONFORT 33	0,50 x 0,50	U3 P3 E2/3 C2	301-039.1_02/11	3115	3,50	T	0,59	Bfl - s1	J091300-2	18	A	Ss+Ps
TARADAL CONFORT 43	0,50 x 0,50	U4 P3 E2/3 C2	301-038.1_02/11	3215	3,60	T	0,65	Bfl - s1	J091300-2	18	A	Ss+Ps
REVÊTEMENTS À BASE DE POLYCHLORURE DE VINYLE AVEC SUPPORT À BASE DE LIÈGE (NF EN 652)												
SOLILIÈGE PLUS 2S3	0,30 x 0,30	U2s P3 E2 C2	302-004.1_13/11	3600	3,25	T	0,25	Bfl - s1	RA03-0500	16	A	Ss+GnU
SOLIWOOD PLUS 2S3	0,15 x 0,91	U2s P3 E2 C2	302-004.1_13/11	3490	3,25	T	0,25	Bfl - s1	H080674-5	16	A	Ss+GnU

(1) Ss : traitement SANOSOL fongistatique et bactériostatique ; GnU, GnC et Ps : traitements GERNET ULTRA, GERNET CONTRÔLE et PROTECSOL de protection de surface pour faciliter l'entretien.

Tapiflex U2S: des sols PVC chaleureux pour valoriser les pièces à vivre !



► TX Living Plus
Chêne Plancher



► TX Classic
Chêne Robur



► TX Living
Domingo



► TX Living Plus
Chêne Rustique

Tapiflex U3/U4: des sols PVC résistants pour équiper les parties communes !



► Tapiflex Excellence – Wood



► Tapiflex Escalier – Wood



► Tapiflex Essential – Saphyr

Destination

Se reporter au tableau extrait de la notice du CSTB sur le classement UPEC des locaux (cahier 3509) figurant dans l'avant-propos.

Mise en œuvre

Conformément aux normes et DTU en vigueur et notamment la NF DTU 53.2 (Partie 1-1).

REVÊTEMENTS EN LÉS**REVÊTEMENTS À BASE DE PVC SUR MOUSSE**

**TX LIVING Lé – TX CLASSIC PLUS – TX LIVING PLUS Lé
TAPIFLEX ESSENTIAL 3 Lé / ESSENTIAL 4 Lé
TAPIFLEX EXCELLENCE 3 Lé / EXCELLENCE 4 Lé
TAPIFLEX ESCALIER**

• Présentation :

Revêtement de sol PVC sur semelle alvéolaire en mousse PVC chimique.

Revêtement de composition identique pour escalier avec fines nervures sur arrondi du nez de marche et larges nervures sur plat de marche.

• Aspect et choix :

Léger grain de surface, aspect semi-brillant.

TX LIVING Lé : 14 dessins, 31 coloris.

TX CLASSIC PLUS : 4 dessins, 10 coloris ; 3 largeurs : 2, 3 et 4 m.

TX LIVING PLUS Lé : 17 dessins, 49 coloris.

TAPIFLEX ESSENTIAL 3 Lé et ESSENTIAL 4 Lé : 3 dessins, 34 coloris.

TAPIFLEX EXCELLENCE 3 Lé : 5 dessins, 73 coloris.

TAPIFLEX EXCELLENCE 4 Lé : 13 dessins, 100 coloris.

TAPIFLEX ESCALIER : 5 dessins, 17 coloris.

• Caractéristiques spécifiques :

Traitements Sanitized®, TopClean et TopClean XP :

– Sanitized®, traitement fongistatique et bactériostatique permettant de combattre efficacement les développements microbiens,
– TopClean et TopClean XP, traitements de surface polyuréthane photoréticulé qui facilite l'entretien journalier et évite l'application d'une émulsion.

TX CLASSIC PLUS et TX LIVING PLUS Lé : revêtement de résistance au poinçonnement élevée en usage privatif.

REVÊTEMENTS À BASE DE PVC EXPANSÉ**TX CLASSIC****• Présentation :**

Revêtement de sol PVC expansé à relief sur semelle lisse en mousse PVC chimique.

• Aspect et choix :

Relief lié au décor avec léger grain de surface, aspect semi-brillant.
4 dessins, 10 coloris ; 3 largeurs : 2, 3 et 4 m.

• Caractéristiques spécifiques :

Traitements Sanitized® et TopClean :

– Sanitized®, traitement fongistatique et bactériostatique permettant de combattre efficacement les développements microbiens,
– TopClean, traitement de surface polyuréthane photoréticulé qui facilite l'entretien journalier et évite l'application d'une émulsion.

REVÊTEMENTS EN DALLES**REVÊTEMENTS À BASE DE PVC SUR MOUSSE**

**TX LIVING Dalle – TX LIVING PLUS Dalle
TAPIFLEX ESSENTIAL 3 Dalle / ESSENTIAL 4 Dalle
TAPIFLEX EXCELLENCE 3 Dalle / EXCELLENCE 4 Dalle**

• Présentation :

Revêtement de sol PVC sur semelle alvéolaire en mousse PVC chimique.

• Aspect et choix :

Léger grain de surface, aspect semi-brillant.

TX LIVING Dalle : 7 dessins, 21 coloris.

TX LIVING PLUS Dalle :

– Dalle : 6 dessins, 26 coloris,

– Lame : 2 dessins, 5 coloris.

TAPIFLEX ESSENTIAL 3 Dalle et ESSENTIAL 4 Dalle : 2 dessins, 18 coloris.

TAPIFLEX EXCELLENCE 3 Dalle et EXCELLENCE 4 Dalle : 2 dessins, 10 coloris.

• Caractéristiques spécifiques :

Traitements Sanitized®, TopClean et TopClean XP :

– Sanitized®, traitement fongistatique et bactériostatique permettant de combattre efficacement les développements microbiens,
– TopClean et TopClean XP, traitements de surface polyuréthane photoréticulé qui facilite l'entretien journalier et évite l'application d'une émulsion.

TX LIVING PLUS Dalle : revêtement de résistance au poinçonnement élevée en usage privatif.

Garantie

Garantie minimale légale de 2 ans, portée à 10 ans (conditions de la garantie TARKETT FRANCE).

Informations générales**• Distribution :**

En direct à l'entreprise de pose ou au maître d'ouvrage ou par un réseau de grossistes.

• Lieux de fabrication :

Sedan (08) et Lentzweiler (Luxembourg).

Caractéristiques techniques

PRODUITS	Dimensions	Classement	Marque	Revêtement		Couche de surface		Réaction au feu		Efficacité acoustique	Sonorité à la marche	Traitement protection
	I x L (m)	UPEC	Certificat NF-UPEC.A+	Poids total (g/m²)	Épaisseur totale (mm)	Groupe résistance abrasion	Épaisseur moyenne (mm)	Classement	Rapport CSTB	ΔL_w en dB	Classe	(1)
REVÊTEMENTS EN LÉS												
REVÊTEMENTS À BASE DE POLYCHLORURE DE VINYLE SUR MOUSSE (NF EN 651)												
TX LIVING Lé	2 x 30	U2s P2 E2/3 C2	11.4007/3 (*)	2750	3,15	T	0,27	B _{fl} - s1	RA06-0202	20	A	Sz+TcXP
TX CLASSIC PLUS	2/3/4 x 25	U2s P3 E2/3 C2	307-011.1_03/11	2200	2,70	T	0,35	B _{fl} - s1	RA10-0212	17	A	Sz+TcXP
TX LIVING PLUS Lé	2 x 30	U2s P3 E2/3 C2	11.4007/1 (*)	2920	3,25	T	0,27	B _{fl} - s1	RA06-0202	20	A	Sz+TcXP
TX ESSENTIAL 3 Lé	2 x 23	U3 P3 E2/3 C2	305-083.1_00/10	3100	3,30	T	0,50	B _{fl} - s1	RA10-0056	19	A	Sz+Tc
TX EXCELLENCE 3 Lé	2 x 23	U3 P3 E2/3 C2	305-082.1_00/10	3100	3,30	T	0,50	B _{fl} - s1	RA10-0056	19	A	Sz+TcXP
TX ESSENTIAL 4 Lé	2 x 23	U4 P3 E2/3 C2	305-079.1_00/10	3295	3,45	T	0,65	B _{fl} - s1	RA10-0056	19	A	Sz+Tc
TX EXCELLENCE 4 Lé	2 x 23	U4 P3 E2/3 C2	305-078.1_00/10	3295	3,45	T	0,65	B _{fl} - s1	RA10-0056	19	A	Sz+TcXP
TX ESCALIER	1,02 x 23	U4 P3 E2 C2	305-032.1_09/10	3670	3,50/3,80	T	1,00/1,30	B _{fl} - s1	RA10-0056	18	A	Sz+TcXP
REVÊTEMENTS À BASE DE POLYCHLORURE DE VINYLE EXPANSÉ (NF EN 653)												
TX CLASSIC	2/3/4 x 25	U2s P2 E2/3 C2	307-006.1_09/11	1700	2,60	T	0,25	B _{fl} - s1	RA06-0176	19	A	Sz+Tc
REVÊTEMENTS EN DALLES												
REVÊTEMENTS À BASE DE POLYCHLORURE DE VINYLE SUR MOUSSE (NF EN 651)												
TX LIVING Dalle	0,33 x 0,33	U2s P2 E2 C2	11.4007/3 (*)	2750	3,15	T	0,27	B _{fl} - s1	RA06-0202	20	A	Sz+TcXP
TX LIVING PLUS Dalle	0,33 x 0,33 1,00 x 0,33	U2s P3 E2 C2	11.4007/2 (*)	2575	3,05	T	0,27	B _{fl} - s1	RA06-0202	20	A	Sz+TcXP
TX ESSENTIAL 3 Dalle	0,50 x 0,50	U3 P3 E2/3 C2	305-085.1_00/10	3270	3,40	T	0,50	B _{fl} - s1	RA10-0056	19	A	Sz+Tc
TX EXCELLENCE 3 Dalle	0,50 x 0,50	U3 P3 E2/3 C2	305-084.1_00/10	3270	3,40	T	0,50	B _{fl} - s1	RA10-0056	19	A	Sz+TcXP
TX ESSENTIAL 4 Dalle	0,50 x 0,50	U4 P3 E2/3 C2	305-081.1_00/10	3465	3,55	T	0,65	B _{fl} - s1	RA10-0056	19	A	Sz+Tc
TX EXCELLENCE 4 Dalle	0,50 x 0,50	U4 P3 E2/3 C2	305-080.1_00/10	3465	3,55	T	0,65	B _{fl} - s1	RA10-0056	19	A	Sz+TcXP

(1) Sz : Sanitized®, traitement fongistatique et bactériostatique ; Tc et TcXP : TopClean et TopClean XP, traitements de surface polyuréthane photoréticulé qui facilite l'entretien journalier.

(*) Enregistrement du dossier de demande de Marque NF-UPEC.A+.